



146, rue du MI Foch  
VARADES  
44370 - LOIREAUXENCE  
Tél : 06 14 44 27 20  
[si.varades44@orange.fr](mailto:si.varades44@orange.fr)

## **REGLEMENT du Concours “ RV DES GOURMANDS – Foire 7-8 mars 2020”**

1. Le présent concours s'adresse aux apprentis pâtissiers des pays de la Loire et les *candidats devront se présenter impérativement en tenue professionnelle, uniquement pour la remise des diplômes et récompenses (le dimanche soir).*
2. Le thème du concours est “Gâteau d'anniversaire de la foire – 70ème année”
3. L'inscription (cf en bas de page) devra parvenir **pour le Samedi 22 février 2020 au plus tard** à Christian AUFFRAY, de préférence par mail ([cauffray1@gmail.com](mailto:cauffray1@gmail.com)) ou par voie postale (la Brunetière, Varades 44370 Loireauxence), accompagnée d'un chèque caution de 15 € qui sera remis au candidat lors de la remise des diplômes et des récompenses.
4. La notation est basée sur l'originalité, la technique, la finesse de la saveur pour la dégustation, la créativité de la présentation et le respect du thème. Elle se décompose comme suit:
  - a. **La dégustation** : Notée pour 2/3. Chaque candidat devra apporter un entremets anniversaire à base de pommes (production locale) dans l'esprit du thème, aux dimensions de 20 x 20 cm ou de 20 cm de diamètre.
  - b. **La présentation** : Notée sur 1/3. Chaque candidat devra apporter un entremet **FACTICE**, décoré, de même forme et de même taille que celui de la dégustation. Il sera mis en valeur sur un présentoir entrant dans un cadre de 50 x 50 x50.
5. Les pièces sont à déposer le Samedi 7 mars 2020 à partir de 15h30 à l'espace Alexandre GAUTIER, rue du parc à Varades, auprès de Christian AUFFRAY (en cuisine). *Chaque candidat devra joindre à sa pièce une photo d'identité et une carte de visite, sous enveloppe cachetée, mentionnant son nom et son adresse ou celle de son employeur. Ces documents serviront à l'exposition des pièces, après les résultats du concours.*
6. Aucun signe extérieur de propriété ne devra figurer jusqu'à la proclamation des résultats
7. Le jury est composé de 7 personnes dont 5 professionnels. Ses décisions sont sans appel. Il passera le Samedi 7 mars 2020 à 17h00 et procédera ensuite au classement. Chaque candidat et chaque employeur recevra par mail le résultat du concours dès après sa proclamation par le jury.
8. La remise des diplômes et récompenses est fixée au Dimanche 8 mars 2020 à 17h00 à l'espace Alexandre GAUTIER – Varades, dont une dotation de 1 500 € de l'union patronale des pâtissiers.
9. La pièce présentée, propriété du candidat, restera en exposition jusqu'au Dimanche 8 mars 2020 – 18 heures et pourra être retirée par le candidat dès après la remise des diplômes et récompenses

**Le jury sera présidé par Hervé SECHER, membre de l'Union Patronale des Pâtissiers-Glacières-Chocolatiers de Loire Atlantique**

-----  
**Bulletin d'inscription “Concours RV des gourmands – foire 7-8 mars 2020” à retourner pour le 22 février 2019 à Christian AUFFRAY** par mail ([cauffray1@gmail.com](mailto:cauffray1@gmail.com)) ou par voie postale (la Brunetière, Varades 44370 Loireauxence).

**Nom Prénom du candidat :**

.....  
Adresse Ville code postal du candidat : .. .. .

.....  
Tel ..... E-mail .....

Niveau : 1<sup>ère</sup> - 2<sup>ème</sup> année CAP (rayer la mention inutile)

**Nom Prénom et adresse dde l'employeur :**

.....

.....  
Tel ..... E-mail .....

Le candidat **accepte** toutes les clauses du présent règlement, **s'engage** à présenter un entremets pour ce Concours **et l'apportera** le 7 mars 2020 à partir de 15 heures 30. **Ci-joint le chèque caution libellé à l'ordre du Syndicat d'initiatives de Varades d'un montant de 15€**  
Catégorie Jeune en formation  
Date  
Signature